



## PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

Direction

Nantes, le 10 juillet 2018

Affaire suivie par : Sandrine SELLIER-RICHEZ

☎ 02 40 67 26 21

Courriel : sandrine.sellier-richez@loire-atlantique.gouv.fr

**Le préfet maritime de l'Atlantique**

à

**Monsieur le directeur départemental des territoires et de  
la mer de Loire-Atlantique**

Objet : Avenant à la concession de plage de Pornic

Refer. : DDTM44/DML/GELM/Pornic

Vous m'avez transmis la demande présentée par la commune de Pornic concernant l'avenant à la concession des plages des Grandes Vallées, des Sablons, du Porteau, de Portmain et de la Noëveillard.

Je vous informe que cette demande n'appelle aucune remarque particulière de ma part et donne un avis favorable.

Pour le préfet maritime de l'Atlantique et par délégation,  
la directrice départementale adjointe des territoires et de la mer,  
déléguée à la mer et au littoral

  
Sandrine SELLIER-RICHEZ